



Westminster & City News

NUMÉRO 45

Du 4 au 10 décembre 2020

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

INDICATEURS MACROECONOMIQUES & FINANCES PUBLIQUES

La croissance s'est établie à 0,4 % en octobre, au-dessus du consensus – Cela porte l'acquis de croissance à - 8,1 % sur l'ensemble de l'année. Les performances des différents secteurs de l'économie reflètent une reprise à deux vitesses, différenciées par l'impact des restrictions sur l'activité des secteurs. Les secteurs de la construction, de l'éducation, de la santé et des transports ont continué de rattraper leur déficit d'activité sur le mois d'octobre. Le secteur manufacturier a surperformé, son activité ayant augmenté de 1,4 % soutenue par les comportements de stockage en amont de la fin de la période de transition. En revanche, le secteur de l'hôtellerie-restauration continue d'être le plus affecté par la pandémie : il s'est contracté de 14,4 % en octobre, pour retrouver à un niveau inférieur de 34 % à son niveau pré-Covid. La trajectoire du PIB devrait se détériorer au mois de novembre, affaiblie par une baisse de la consommation des ménages et de l'utilisation des transports en raison du confinement. Les indicateurs haute-fréquence signalent que l'activité n'avait encore pas retrouvé début décembre son niveau d'octobre.

La croissance des ventes au détail a ralenti à 0,9 % en novembre selon le *British Retail Consortium* – En raison du confinement, la performance des ventes s'est considérablement affaiblie en novembre par rapport à leur croissance de 4,9 % en octobre, mais reste bien supérieure à la contraction de 19 % enregistrée en avril pendant le premier confinement. La résilience des ventes est expliquée en partie par l'augmentation des ventes en ligne, de 47 % en glissement annuel en novembre, portant leur part dans les ventes totales à un nouveau record de 59,3 %. Alors que les dépenses auprès des restaurants et pubs ont diminué de moitié, la consommation dans les supermarchés a augmenté de 24 % et les courses alimentaires en ligne ont cru de 98 % par rapport à l'année précédente, reflétant l'adaptation des comportements de consommation des ménages. Pour leur part, les grands magasins et les boutiques de vêtements ont vu leurs ventes diminuer de 18 % et 13 % respectivement au mois de novembre.

Les perspectives sur le marché du travail britannique seraient les plus sombres en Europe – Selon une étude du cabinet de recrutement Manpower Group réalisée auprès de 1 300 employeurs, les intentions de licenciements seraient plus nombreuses que celle d'embauches pour le T1 2020, une tendance reflétée par un indice d'emploi à - 6 %, le plus bas parmi les 24 pays étudiés. Les perspectives d'emploi seraient les plus faibles pour les secteurs de l'hospitalité et de la distribution, où il serait plus difficile de trouver un emploi actuellement que pendant le confinement au printemps. En revanche, les secteurs de la finance et de la construction auraient repris les embauches. L'impact négatif de la pandémie sur les emplois a été accentué au Royaume-Uni par l'incertitude entourant le Brexit.

Un impôt sur la fortune ponctuel pourrait rapporter 262 Md£ au gouvernement – La *Wealth Tax Commission*, un groupe constitué de chercheurs de l'université de Warwick et de la *London School of Economics*, a publié ses recommandations le 10 décembre et indiqué qu'un prélèvement unique de 5 % sur les actifs nets supérieurs à 500 000 £ permettrait de compenser une partie des dépenses liées au Covid. Les recettes dégagées seraient équivalentes

à une augmentation de 6 points de TVA ou de 9 point du taux de base de l'impôt sur le revenu. Les 8 millions de contribuables britanniques concernés pourraient payer l'impôt en cinq fois sur une période de cinq ans, afin de ne pas pénaliser les individus dont les actifs sont non-liquides. Si le seuil de valeur des actifs imposables était placé à 2 M£ par personne, l'impôt concernerait 630 000 individus et rapporterait 80 Md£. Le groupe de recherche a indiqué qu'un impôt ponctuel serait plus efficace qu'un impôt annuel qui nécessiterait une évaluation plus fréquente des actifs et pourrait conduire à une augmentation de la fraude fiscale.

COMMERCE

Le Royaume-Uni a annoncé avoir conclu trois accords de continuité commerciale avec Singapour, l'Égypte et le Vietnam – Le *Department for International Trade* (DIT) britannique a annoncé être parvenu à un accord de continuité avec le Caire, qui reprend les dispositions préférentielles de l'accord d'association euro-méditerranéen en vigueur entre l'Égypte et l'UE. Le total des échanges de biens et de services entre le Royaume-Uni et l'Égypte s'élevait à 3,5 Md£ en 2019. Le Royaume-Uni est également parvenu à signer le 10 décembre un accord de continuité avec Singapour semblable à l'accord de libre-échange européen. Les échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et Singapour se sont élevés à 17,6 Md£ en 2019. Le gouvernement britannique a également souligné que la signature de cet accord constituait une étape supplémentaire vers l'accession du Royaume-Uni à l'Accord de partenariat transpacifique. En outre, les parties ont indiqué leur intention d'entamer des négociations en vue de mettre en œuvre un « *Digital Economy Agreement* », qui permettrait selon le communiqué de presse du DIT de faire du Royaume-Uni une « plaque tournante du commerce numérique » en Asie. Enfin, les autorités britanniques sont parvenues à un accord de continuité avec le Vietnam, avec lequel les échanges commerciaux ont atteint près de 6 Md£ en 2019.

Le gouvernement britannique a indiqué son intention de ne pas reprendre les droits compensateurs sur les produits américains dans le cadre du litige entre Airbus et Boeing – Autorisée par l'OMC à appliquer des sanctions tarifaires, l'UE a instauré des droits compensateurs sur certaines marchandises américaines importées pour un montant de 4 Md\$. Alors que Londres tente de parvenir à un accord de libre-échange avec les États-Unis, les autorités britanniques ont annoncé qu'elles ne reprendraient pas les mesures tarifaires à l'encontre des importations américaines à l'issue de la période de transition. Le *US Trade Representative* a réagi à cette annonce en soulignant que le RU « n'est pas habilité par l'OMC à participer à une telle action une fois qu'il ne fait plus partie de l'UE », Londres n'ayant pas intenté d'action à titre individuel contre les États-Unis.

L'agence britannique d'assurance-crédit export (UKEF) a lancé un nouveau produit de soutien à l'exportation associant les principales banques commerciales du Royaume-Uni – Ce nouveau produit, lancé le 7 décembre dernier, consiste en une garantie publique sur les prêts bancaires accordés aux entreprises afin de couvrir les coûts liés à l'exportation. Cette garantie peut couvrir jusqu'à 80% de la valeur du prêt accordé à l'entreprise britannique exportatrice. UKEF précise également que le montant couvert ne peut excéder 25 M£. Concrètement, ce produit permettra aux exportateurs de solliciter un financement auprès de cinq grandes banques avec la garantie de UKEF. Les banques associées (HSBC, Lloyds Bank, Natwest, Santander and Barclays) pourront en effet fournir des prêts aux entreprises, qui seront automatiquement couverts par la garantie publique. A la différence de la majorité des produits de l'agence britannique, le soutien qu'elle apporte n'est pas lié à des contrats d'exportation individuels.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

REGLEMENTATION FINANCIÈRE & MARCHÉS FINANCIERS

Le *Green Finance Institute* a publié un rapport sur le financement de systèmes de chauffage décarbonés – Le rapport, qui a pour ambition d'évaluer les obstacles et les possibilités d'accélération des investissements dans le secteur du chauffage décarboné au Royaume-Uni, présente les perspectives de ce marché ainsi qu'un portefeuille de 12 projets pilotes qui pourraient être développés et proposés au marché à partir de 2021. Parmi ces idées, on peut noter le *National District Heating Fund* qui, en tant que fond d'investissement spécialisé dans les réseaux de chauffage urbain, pourrait contribuer à réduire le risque associé à ces investissements. De même, le projet *Green Real Estate Investment Trust* (REIT) ambitionne de verdir cette catégorie de véhicules d'investissement immobilier en créant une classe d'actifs immobiliers verts et en fixant des objectifs environnementaux pour l'ensemble du portefeuille.

La Prudential Regulation Authority (PRA) a décidé de maintenir les niveaux des coussins pour le risque systémique jusqu'en 2022 – La décision, prise avec le soutien du Comité de politique financière, vient en réponse au choc économique causé par la pandémie, afin de prendre en compte l'augmentation temporaire des bilans du fait de la crise. Le maintien des niveaux du coussin de risque systémique au niveau fixé en décembre 2019, déjà étendu jusqu'en décembre 2021 en avril dernier, est désormais prolongé d'une année supplémentaire (jusqu'en décembre 2022). La prochaine réévaluation n'étant programmée que pour décembre 2022 (sur la base des bilans à la fin de l'année 2021), la PRA entend, par ce report, améliorer la visibilité des établissements financiers quant à leurs futurs besoins en capitaux, et ainsi alléger la pression sur les bilans de fin 2020 (sur lesquels aurait été basée une réévaluation en décembre 2021).

Le secrétaire d'État aux services financiers maintient la dérogation temporaire sur le ratio de levier des banques – Adressé fin novembre au député travailliste Pat McFadden à propos de la *Financial Services Bill*, le [courrier](#) de John Glen entend clarifier un certain nombre de dispositions du projet de loi actuellement en discussion au Parlement. Elle apporte notamment des précisions quant à l'amendement 32 du gouvernement, qui supprime la date d'expiration (fixée au 27 juin 2021) des dispositions mises en place par l'UE (règlement CRR « *quick fix* ») afin de permettre de déroger aux règles de calcul du ratio de levier dans le contexte créé par la pandémie. La période de transition britannique prenant fin avant l'entrée en vigueur fin juin 2021 du règlement européen sur les exigences prudentielles des banques dit CRR2 (qui met en œuvre les dernières normes du Comité de Bâle), l'amendement viserait ainsi à éviter le retour mécanique à la précédente méthodologie de calcul dans l'intervalle de temps nécessaire à la mise en place du nouveau cadre institutionnel et réglementaire britannique post-transition. J. Glen explique que la disposition permettra ainsi au Trésor et aux autorités réglementaires de garantir effectivement la transposition des normes baloises tout en évitant une discontinuité de normes pour les acteurs bancaires concernés.

La PRA publie la version 'quasi-définitive' des instruments de mise en œuvre de la directive sur les fonds propres (CRD V) – La PRA indique que les acteurs bancaires ont généralement bien accueilli les propositions de la consultation de juillet dernier. Des changements mineurs ont été apportés afin de répondre à des inquiétudes concernant la partie sur la rémunération, ou encore afin de préciser les conditions dans lesquelles l'approche proportionnelle sera appliquée pour calibrer le coussin pour les filiales. Les instruments définitifs seront publiés lundi 28 décembre 2020, date limite de mise en œuvre ; la PRA ne pouvant publier la version finale que lorsque les nouveaux pouvoirs de régulation lui permettant de le faire seront entrés en vigueur. Cette version 'quasi finale' est donc publiée en amont afin d'offrir plus de temps aux acteurs pour les examiner et s'y préparer.

BANQUES & ASSURANCES

La banque HSBC constitue un groupe de travail pour aider à financer le déploiement du vaccin Covid-19 – D'après le site d'informations financières *Financial News*, l'établissement bancaire britannique a mis en place un groupe de travail composé d'une douzaine de ses banquiers d'affaires les plus expérimentés, qui aura pour tâche de fournir des financements et autres services bancaires aux gouvernements, sociétés pharmaceutiques et entreprises de logistique impliquées dans la production et la distribution de vaccins contre le coronavirus. Le groupe sera piloté par Philippe Henri, *Head of global banking* pour la zone « Europe, Moyen-Orient, Afrique ».

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Directeur de la publication : Emmanuel Massé
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Emma Cervantes, Jeanne Louffar et Pierre Serra

Revu par : Thomas Ernoult

Version du 10 décembre 2020

TABLEAU DE CONJONCTURE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Indicateurs*		Croissance T3 2020	Moyenne sur 3 ans
PIB en glissement annuel		-6,3%	-0,5%
PIB en glissement trimestriel		15,5%	0,0%
PIB par habitant		15,4%	-0,2%
Inflation (IPC)		0,6%	1,9%
Evolution de la demande	Investissement	15,1%	0,2%
	Consommation	18,3%	-0,3%
	Dépenses publiques	7,8%	-0,2%
	Exportations (B&S)	5,1%	-0,1%
	Importations (B&S)	13,2%	-0,5%
Evolution de la production	Secteur manufacturier	18,8%	-0,8%
	Secteur de la construction	41,9%	-0,1%
	Secteur des services	14,2%	-0,6%
Parmi les services	Finance et assurances	2,2%	-0,4%
	Ventes au détail	17,3%	0,6%

MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateurs		T3 2020	Moyenne sur 3 ans
Taux de chômage		4,8%	4,1%
Taux d'emploi		75,3%	75,8%
Nombre d'heures travaillées	(moyenne hebdomadaire)	28,5	31,1
Productivité horaire**	Croissance annuelle	-2,0%	-0,3%
Salaires nominaux	Croissance annuelle	3,4%	0,7%
Salaires réels	Croissance annuelle	2,9%	0,3%
Revenu disponible par habitant	Croissance annuelle	-2,5%	0,3%
Taux d'épargne des ménages		29,1%	6,0%

FINANCES PUBLIQUES

Indicateurs	T3 2020 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Déficit public (hors actifs bancaires)	-10,1%	-3,3%
Dette du secteur public (hors actifs bancaires)	101,2%	84,9%
Investissement public net	-2,3%	-2,1%

COMMERCE EXTERIEUR

Indicateurs		T3 2020 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Balance courante		-1,7%	-4,3%
Balance des B&S		1,2%	-1,0%
Balance des biens		-3,9%	-6,0%
Balance des services		5,1%	5,0%
Taux de change (moyenne trimestrielle)	GBP/EUR	1,10	1,13
	GBP/USD	1,29	1,30

Source : ONS

* Tous les taux de croissance sont calculés en termes réels et corrigés des variations saisonnières.

** Les données concernant la productivité, le revenu disponible, le taux d'épargne et la balance courante ont un trimestre de retard.

*** Les données proposées dans ce tableau concernent le dernier trimestre disponible. Elles peuvent donc différer des données évoquées dans les brèves si la période n'est pas la même.